

Ecole primaire de l'île d'Yonne

Compte rendu du 3^e conseil d'école

20 juin 2024

Début de la réunion : 17h00, fin de la réunion : 19h30

Présents :

Pour l'école primaire : M. Marguet (directeur et CE2 au 1/3 temps), M. Fauchon (CE1), Mme Fromont (CP), Mme Mazzilli (PS/MS), Mme Ribéroux (PS/MS à 75%), M. Buil (CE2 au 2/3 temps), Mme Sautereau (MS/GS), Mme Gauthier (PS/MS à 25%)

Pour la ville : Mme Duverne

Pour les représentants de parents : Mme Flachet, Mme Thiesson, , Mme Hurié, Mme M. Kassidi, Mme Poulain Pacoret (en visio)

Excusés : Mme Tessier (IEN sens 1), M. Richard (CM2-CM1) et M. Meutelet (CM1/CM2) en réunion au collège pour la liaison CM2-6^e avec des professeurs de collège.

❖ 1. Effectifs de l'école.

a. Actuel, 2023-2024 selon la base élèves, outil pour la direction

Les répartitions					
Répartition par niveau 2023-2024		Prévisions par niveau 2024-2025		Répartition par classe 2023-2024	
CYCLE I	71	CYCLE I	72	PS/MS - 13/11	24
PS	25	TPS	0	PS/MS - 12/12	24
MS	23	PS	23	GS	23
GS	23	MS	24	CP	15
CYCLE II	62	GS	25	CE1	23
CP	15	CYCLE II	60	CE2	24
CE1	23	CP	21	CM1/CM2 - 10/11	21
CE2	24	CE1	16	CM1/CM2 - 11/11	22
CYCLE III	43	CE2	23	TOTAL	176
CM1	21	CYCLE III	44	Répartition par dispositif 2023-2024 Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.	
CM2	22	CM1	23		
TOTAL	176	CM2	21		
		TOTAL	176		

Effectif stable par rapport au début d'année, avec une moyenne de 22 élèves par classe. Des départs et des arrivées tout au long de l'année.

b. A la rentrée prochaine, 2024 – 2025

Des admissions pas encore terminées. Des demandes de rapprochement d'école de secteur ou de dérogations à suivre. Pour l'instant, avec nos données actuelles, nous pensons nous approcher de la structure suivante :

23 enfants en PS, 24 en MS, 25 en GS en conservant les 2 classes de PS/MS à 24 environ, une GS à 25, un CP à 25, un CE1 à 16, un CE2 à 24, 2 CM1/CM2 à 22 ou 23 selon les arrivées prévues.

Des classes bien remplies de la PS au CP.

M. Buil a obtenu son affectation en temps plein à Gron. Il ne sera donc plus dans notre école à partir de la rentrée prochaine.

On attend la nomination des « remplaçants » de M. Buil et de Mme Gauthier, pour la classe de CE2 et pour la classe de PS/MS.

❖ 2. Présentation de projets au niveau de l'école et des classes

- Le projet NEFE* déposé et étudié par les commissions a été bloqué dans le processus habituel car l'enveloppe budgétaire académique a été entièrement dépensée dès le mois d'avril.

Il nous est possible de le redéposer pour le budget 2025 mais avec la contrainte de le revoir car les attentes changent. Il y a régulièrement des recadrages, et notamment vers les apprentissages fondamentaux Maths et Français et sur l'évaluation de notre projet en termes d'acquis pour les élèves.

Rappel des objectifs :

- *Développer l'empathie*
- *Se sentir bien à l'école, apprendre à développer des relations sociales au sein d'un groupe de pairs.*
- *Construire les premiers éléments d'une citoyenneté (apprendre à respecter l'autre, développer l'entraide et la collaboration...)*
- *Conduire à l'autonomie dans la gestion de conflits et les apprentissages.*
- *Développer la relation parents-école*
- *Réduire les inégalités*

Projets dans les classes :

- En CE2 :
 - Travail sur aménagement de la cour du haut avec passage 2D (dessins) -> 3D (maquette) avec des mesures réalisées dans la cour de récréation.
 - Séances sur l'apprentissage des échecs
 - Ecole et Cinéma
 - Concours kangourou. Révélation pour certains élèves.
 - Le printemps des poètes sur le thème de la grâce sous l'impulsion de Mme Lacour, professeur de français au collège Mallarmé.
 - Sortie à la Ballastière le 1^{er} juillet de prévu, journée avec pique-nique.
- En CM (M. Richard) :
 - Travail sur les animaux mal aimés, diffusés sur Radio Stolliaich.
 - Travail autour du harcèlement avec Radio Stolliaich également. Vu à la fête de l'école : les élèves se sont produits après l'écriture de leurs sketches
 - Ecole et Cinéma. 3^e séance.
 - La fête du printemps qui permet de développer une liaison avec le Collège Mallarmé.
- CP :
 - 3^e séance de cinéma dans le cadre « école et cinéma ».
 - Fête du printemps
 - Graine de Sénonais : récompense de la ville par rapport au jardin pour encourager les écoles à poursuivre leur projet -> obtention d'un composteur.
 - Concours Koala avec énigmes et problèmes de maths.
 - Printemps des poètes avec Mme Lacour autour du thème de la grâce.
 - Festival du court métrage avec vote de la part des élèves.
 - Carnaval.

- CE1 :
 - En plus des projets identiques au CP, des semis au jardin des Boutours sont réalisés. En fin d'année, il y a une supervision sur les récoltes.
 - Sortie à la Ballastière le vendredi 28 juin avec les CP, toute la journée avec pique-nique.

- CM (M. Meutelet) :
 - Ecole et Cinéma
 - Visite expo Mayodon à l'orangerie
 - Visite déchèterie
 - Projet radio sur thème JO (mai, juin) : il y aura un interview de M. Crocco, adjoint au sport pour la ville de Sens
 - Le printemps des poètes : nous sommes allés affichés nos textes autour des escaliers du collège
 - Sortie rando d'environ 10km dans la forêt de Voisine le 1^e juillet

- PS/MS (Mme Mazzilli) : Carnaval et Préparation du spectacle de la fête de l'école et des projets communs avec les autres classes de la maternelle

- PS/MS (Mme Ribéroux) :
 - Uni days droits des enfants (Unicef) ateliers toute la matinée pour toute la maternelle.
 - Projet sur la langue des signes. Finalisation d'un album regroupant les mots / bouts de phrases que les enfants ont appris.

- GS (Mme Sautereau) :
 - Ecole et Cinéma
 - Piscine (classe bleue, développement de l'aisance aquatique) Très agréable en fin d'année scolaire. Immersion dans le grand bain sans bouée
 - Spectacle « Au loup ! » sur une péniche pour les MS et GS (1^{er} juillet). Mme Mazzilli restera avec les PS.

De nouveaux projets pour l'année 2024 – 2025 :

- Poursuivre l'aménagement de la cour

Un nouveau projet NEFE, « Apprendre en jouant », pourrait être déposé pour compléter les aménagements des cours d'école, de renouveler et d'accroître le stock de jeu de société de l'école.

Mme Fromont, M. Fauchon et M. Marguet ont suivi une courte formation (sur leur temps personnel) concernant l'utilisation de jeux à l'école. Jouer pour apprendre : utilisation de jeux de société revisités pour arrivés aux objectifs d'apprentissage. Notamment Maths et Français.

- M. Meutelet souhaite travailler sur le cyberharcèlement et l'EMI (éducation aux médias et à l'information)
- M. Richard sur les différents pays reconnus par l'ONU (193) avec une diffusion sur radio Stolliaich des travaux des élèves. Un travail sur la différence.
- 4 projets déposés sur ADAGE : 2 en EMI (éducation aux médias et à l'information) pour les CM et 2 projets en Education artistique sur le thème de Auguste Herbin (CE1 et CP).
-
- Plusieurs classes CP, CE1, CE2 et les CM de M. Meutelet impliquées dans un **projet Vélo** avec atelier de réparation (proposé par M. Daudet). Une réflexion sur une possible nuitée pour une ou 2 classes est également engagée.

Rappel : le taux d'encadrement est de 1 parent agréé pour 6 enfants. Il faudrait donc environ 3 parents par classe soit 12 parents agréés.

Attention : la date pour cet agrément est le **jeudi 26 septembre 2024 à 17h** à l'école élémentaire de Saint Clément. Pas de vélo électrique. Un casque, sa carte d'identité et une inscription au préalable auprès du directeur.

Mme Gauthier pense au dispositif « Tour à vélo » avec l'USEP pour la sortie -> l'équipe se renseignera.

❖ 3. Sécurité et PPMS.

Pour information : Le directeur a été contacté par une mère d'élève ayant son fils dans un lycée de Joigny dans lequel un cas de coqueluche a été déclaré. La sœur est scolarisée dans notre école. L'ARS indique que cette maladie est très contagieuse, qu'il faut vérifier les vaccinations et ne pas hésiter à consulter en cas suspicion.

PPMS : Exercice d'évacuation de l'école, le lundi 17 juin, matin.

En maternelle, en 3 minutes, tous les élèves sont sortis de l'école par le portail de la crèche.

En élémentaire, la sortie de l'école s'est effectuée par le jardin en 2 minutes. Les enfants circulent dans les différentes classes pour terminer dans la classe de CP pour enfin « s'enfuir » par le jardin.

Des temps qui, sans urgence, sont très satisfaisants.

❖ 4. Travaux et Aménagement de l'école

Rappel : Des travaux durant les vacances d'été d'aménagement des cours sont prévus avec l'intégration d'une rampe (hors budget) côté élémentaire, pour les personnes à mobilité réduite.

Remarques :

Plantations pas faites dans l'immédiat ou qui vont pousser avec délai

Mobilier probablement installé à la toussaint

- Restauration scolaire des travaux prévus pour l'année prochaine ou plus tard 2025 ou 2026

Quelques remarques et questions – en attente de réponse - des enseignants : avec la disparition de 2 classes au RDC et du bureau, il faut trouver un nouvel espace de travail pour les enseignants entre midi et deux ainsi que le matin avant l'ouverture des portes ou le soir.

Le temps d'accueil dans les classes ne semble plus possible avec cet aménagement. Juste pour la classe qui reste au niveau de la cour. Un accueil dans la salle polyvalente pour 50 enfants est à réfléchir. Que faire des affaires du matin (cartable avec le cahier de liaison et le manteau, plus en hiver). Cet accueil semble une source de pertes : temps et accueil chaleureux dans sa classe dans un coin jeux à assis tranquillement à une table.

La localisation des porte-manteaux est donc très importante par rapport à l'entrée des classes et à l'arrivée des enfants sans les parents, qui ne seront pas autorisés à emprunter les escaliers -> à voir pendant les phases d'aménagement et l'idée est d'utiliser les lieux de circulation et d'enseignement.

Autres questions : Des espaces de rangement dans les nouvelles classes ?

Les rangements actuels dans la salle de la garderie maternelle resteraient.

Peut-être faudra-t-il anticiper davantage avant de monter à l'étage ?

La future médiathèque pourrait être transformée en salle des maîtres et de réunion (Coin bibliothèque dans chaque classe et disparition de la salle informatique obsolète ou presque sans service de maintenance) avec un espace convivial (pour manger et échanger ensemble, le matin, le midi, le soir...) sans oublier les ATSEM.

Le coin vestiaire actuel pourrait devenir le futur espace professionnel à l'image du bureau du rez-de-chaussée (photocopieur, massicot, matériel pédagogique...)

Rappels et réponses de Mme Duverne : les crédits d'investissement sont plus faciles à obtenir que les crédits de fonctionnement donc attention à bien tout penser an amont des travaux.

Le mode de fonctionnement de cette restauration : livraison, pas de cuisine sur place : liaison froide comme aujourd'hui (tout arrive déjà prêt). Renouvellement du prestataire en septembre 2026.

Pour les odeurs il est bien sur prévu des évacuations / aérations.

L'ascenseur souhaité pour répondre aux lois de l'aménagement des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite ne pourra pas être installé. Actuellement, c'est le cas dans 95 % des bâtiments.

Si l'équipe est d'accord, les travaux pourraient commencer avant fin de l'année civile...le budget est disponible.

Les enseignantes de la maternelle pensent que l'aménagement prévu ne permet pas d'envisager sereinement son métier. Dès le temps d'accueil le matin, puis avec les récréations, les simulations incendie ou PPMS, beaucoup de temps perdu dans les escaliers. Actuellement encore des PS ne sont pas à l'aise dans les escaliers.

D'autres solutions de substitutions seront étudiées en conseil des maitres, comme une classe maternelle en élémentaire.

Dans cette attente, le projet est en pause

Une nouvelle réunion parents-enseignants est envisagée avant de donner une réponse définitive à Mme Duverne qui ne souhaite pas imposer un projet qui ne convient pas à toutes les parties.

❖ 5. Questions diverses*

Demande d'un budget exceptionnel de 300€ pour l'achat de nouveaux manuels de lecture en CP -> Mme Duverne va faire le point sur le budget et nous donnera la réponse.

Test de nouvel ENT pour communiquer avec parents
Sur 24 enfants, environ 10 parents le consultent => échec.

Les vidéoprojecteurs en détresse dans plusieurs classes. -> Peut-être prendre un vidéoprojecteur sur l'investissement de l'école.

➔ Obtention d'un TBI pour la classe de M. Fauchon

Ordinateur de la maternelle extrêmement lent comme celui de M.Meutelet.

Proposition de M. Marguet : Une labellisation 100% EAC (Education Artistique et Culturelle) de la ville de Sens ou du Grand Sénonais. Cela permet de répertorier les artistes locaux, leurs pratiques et leurs propositions pédagogique, le patrimoine de la communauté de commune. Dans le 100% EAC, un souhait

de notre ministère, tous nos élèves se voient proposer au moins une fois dans chaque cycle (1, 2 et 3), une rencontre avec un artiste, une pratique artistique et de nouvelles connaissances acquises (les 3 piliers de l'EAC).

Le label 100% Education Artistique et culturelle (EAC) est attribué aux collectivités proposant une éducation artistique et culturelle pour 100% des jeunes de leur territoire. Aucune aide financière.

Est-ce que la ville pourrait postuler à cette labellisation ? -> Antoine Poulachon (CLEA) va se mettre en contact avec l'école.

Question des parents : Au lieu du cinéma est-ce qu'on pourrait amener les enfants au théâtre ? -> les enseignants étudieront les propositions et les prix du Théâtre et de la Scène quand les nouveaux programmes seront distribués dans les écoles.

A cause du nombre de classes important à Sens, la direction de la mairie a demandé à avoir la régularisation des attributions des créneaux (comme les classes découvertes) pour que toutes les écoles puissent voir au moins un spectacle par an.

Pour terminer le conseil, Mme Duverne informe le conseil : Il faudra voter des horaires et une organisation scolaire lors du 1^{er} conseil d'école en 2024.

Mme Duverne change de collectivité donc ne nous suivra plus l'année prochaine.

**Au moment de la rédaction de ce compte rendu, l'école apprend qu'une enveloppe budgétaire exceptionnelle pour des projets NEFLE en attente a été ouverte. Des projets sont à nouveau examinés et notre projet a été accepté par la commission départemental. Il sera étudié la semaine prochaine (le 27 juin normalement) par la commission académique. Une réponse définitive pourrait nous être donné avant les grandes vacances.*